



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : contact@cluq-grenoble.fr

Réf. JPC/MPC/111001

Grenoble, le 18 octobre 2011

Membres du G.T. Grenoble Demain
Membres qui le souhaitent du G.T. Qualité de Ville
Président(e)s des Unions de Quartier
Administrateurs du CLUQ

Grenoble demain

Compte rendu de la réunion du jeudi 13 octobre 2011

Présents : J.L. Besançon (Mutualité), J.P. Charre (St Laurent), H. de Choudens (Championnet), M.F. Cipièrre (Centre Gares), P. Dutel (Mutualité), M.P. Martin (Bajatière). Excusés : C. Choquet, M. Ozil.
Invitée : Isabelle Reynaud (A.U. R. G.).

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 8 septembre 2011. A l'unanimité.

2 - Tour de table : les participants se présentent. Madame Reynaud est Chargée d'études Déplacements à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise. A ce titre, elle a contribué à l'analyse de la récente Enquête Ménages - Déplacements.

3 - Échanges sur les résultats de cette Enquête. La réduction de la circulation automobile (-18 % dans la ville de Grenoble), et des camions (augmentation du tonnage ?), peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs : la baisse de la mobilité, le développement de nouvelles pratiques (ex. : cours universitaires en ligne), la prise de conscience environnementale, la crise économique, ...

4 - Thèmes de travail 2011 - 2012.

La discussion sur le choix de nos prochains thèmes de travail a été engagée dès la réunion de juillet 11 et s'est développée en septembre 11. Rappel des principaux points :

4.1 - la question de la densification devrait être intégrée au nouveau G.T. « Qualité de Ville », CLUQ - LAHGGLO, qui doit se réunir pour définir son programme de travail.

4.2 - l'espace public reste la préoccupation du Groupe : concertations en cours sur les quais de l'Isère, les espaces publics de plusieurs portions du centre, les abords de la future ligne E.

Pour la requalification et l'extension du centre-ville, sont programmés balades urbaines et ateliers :

- Secteur Hypercentre : vendredi 21 octobre à 12 h, RDV fontaine de la place Grenette,

- Secteur Strasbourg : vendredi 21 octobre à 18 h 30, RDV place de Metz,

- Secteur Championnet : samedi 22 octobre à 10 h, RDV place Championnet.

La Ville précise : afin de garantir des échanges de qualité et de gérer au mieux l'organisation de ces ateliers nous vous incitons à vous inscrire :

- par téléphone au : 04 76 76 32 55

- par mail : democratie-locale@ville-grenoble.fr

4.3 - les déplacements sont la problématique choisie, avec les thèmes et objectifs suivants :

4.3.1 - produire un ou des texte lors de l'enquête publique sur le PDU ;

4.3.2 - aborder les questions selon un angle « futuriste ».

Nous avons déjà évoqué :

- la « miniaturisation » et « l'électrification » des véhicules, pour qu'ils tiennent moins de place et ne polluent plus ;
- la question de l'équilibre entre les Transports en Commun, qui coûtent à la collectivité, et les transports en voiture, qui coûtent aux automobilistes.

Les participants évoquent les difficultés de cohabitation, dans l'espace public, entre voitures et deux roues, cycles et piétons, piétons et terrasses, cycles/piétons et mobilier urbain. L'espace public est multi-usages et suppose un effort pédagogique. Toutefois, la concurrence entre voies cyclistes et piétonnes est plus ou moins vive selon la largeur de l'ensemble rue + trottoirs.

Il serait souhaitable de mieux concevoir la ville, de prévoir des **circuits spécifiques** pour les piétons et les cyclistes, afin que, au lieu de circuler le long des voiries automobiles, ils disposent de maillages de déplacements autonomes. Pour cela, il faut tenir compte des différences entre piétons et cyclistes, des différences de vitesse et de longueur des déplacements, et des différences, aussi, dans les éléments d'agrément et de confort justifiant le choix de la marche ou du vélo.

Mais certaines portions de la ville sont déjà en train de prendre un nouveau visage (centre ville, quartiers en cours de densification). La question de la cohérence, que nous avons déjà posée pour les projets urbains, conduits par divers architectes en chef, et qui n'avait pas reçu de réponse satisfaisante, se pose également pour l'aménagement de l'espace public et la continuité des circulations.

Les documents de planification (ScoT, PLU, ...) comportent des préconisations. La Métro élabore un Guide de la Voirie.

La méthode consisterait à travailler :

- sur les modes doux/actifs, en prenant des exemples aussi bien sur les espaces en cours de restructuration que sur l'existant, en considérant la cohérence à l'intérieur de la ville centre et avec les espaces proches des communes environnantes (en gros ceux qui sont accessibles en vélo et desservis par les transports en commun à haute fréquence (tram, bus).
- avec des objectifs pratiques : comment inciter les gens à marcher plus ? Comment rendre les déplacements piétons agréables ? Quels éléments peuvent inciter à la marche à pied ?
- dans l'esprit du projet Phosphore IV, initié par la Métro et Eiffage, qui a pour ambition de concevoir une ville « haute qualité de vie » à l'horizon 2030 - 2050 (voir notamment Les Affiches du vendredi 7 octobre 11).

4.3.3 - travailler sur le complètement des infrastructures, l'optimisation des trajets et des impacts.

Nous avons déjà évoqué :

- les transports en commun (contestation du dimensionnement de la ligne E) ;
- l'achèvement du contournement routier nord de Grenoble, en deux temps :
 - analyse des scénarios avec ou sans contournement ;
 - recherche d'un ou plusieurs autre tracé que celui du CG 38, à partir des propositions

faites par des particuliers et des associations en septembre 2010 et analysées, avec d'autres, lors de la réunion du 27 juin 2011, par le CETE de Lyon.

Dès la réunion de juillet du G.T., suivant la logique propre au CLUQ de Grenoble, nous avons opté pour le principe d'un contournement routier proche de la ville, capable à la fois de délester le centre ville et de raccorder les deux branches du Y.

Certains d'entre nous (J.Luc Besançon, H. de Choudens, J.P. Charre), ont déjà, à titre personnel ou associatif, travaillé sur des solutions suivant cet esprit. C'est dans cette famille de tracés que nous rechercherions les éléments susceptibles de se raccorder, d'avoir la meilleure efficacité, les moindres nuisances et un coût acceptable.

Il est décidé de travailler alternativement sur deux thèmes :

- les modes de déplacements doux/actifs dans la ville de demain : comment les développer en les rendant agréables et sûrs ?
- l'achèvement du contournement routier nord de Grenoble :
 - oui ou non ?
 - si oui, comment ?

5 - Constitution d'une association regroupant les collectifs d'habitants sous l'égide de l'ADES.

Après une réunion, en juin, des membres de Collectifs d'habitants (Vivre à Berriat, Vivre en Ville, Vivre à Flaubert, Esplanade), un contact direct et amical pris avec l'ADES, sans aboutir à une discussion, les collectifs viennent de se constituer en association, « Vivre à Grenoble ». Le collectif « Vivre à Berriat » nous a rendu destinataire de courriers adressés à plusieurs élus de la Municipalité de Grenoble et concernant l'opération de construction sur l'îlot d'Alembert et l'opération Grenoble Habitat du 20 ter rue Raspail.

On se demande comment les aider. La question sera répercutée sur le C.A. du CLUQ.

6 - Seconde lettre sur la densification. Rédigée par des membres du Groupe, intégrant des remarques de LAHGGLO, envoyée par le CLUQ, en collaboration avec LAHGGLO, elle a marqué une étape dans le travail sur la densification. Elle est partie le 20 juillet. Nous attendons la réponse. Des remaniements sont intervenus dans le Cabinet du Maire.

Le responsable du GT Grenoble Demain : J.P. Charre

Convocation

(en principe le premier jeudi du mois à 18 h ; parfois le deuxième)

Jeudi 10 novembre 2011 à 18 h 00, au local du CLUQ (6 rue du 4 septembre)

Approbation du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2011

**Les modes de déplacements actifs dans la ville de demain :
comment les développer en les rendant agréables et sûrs ?**

Suivi des questions en cours : réaménagement quais, espaces publics centre ville, ...

Convocation

Jeudi 8 décembre 2011 à 18 h 00, au local du CLUQ (6 rue du 4 septembre)

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 novembre 2011

**L'achèvement du contournement routier nord de Grenoble :
- oui ou non ?
- si oui, comment ?**

Suivi des questions en cours : réaménagement quais, espaces publics centre ville, ...